

ESRP Masson-Timbaud

Projet vers les métiers de l'industrie et des services aux entreprises (PROJET ISE)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE PROJET

AIDE À L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Lieu Paris 12

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 672 HEURES / 5 MOIS

Effectif 14 places

Indicateur 96 % de projets construits

Stage Immersion en entreprise

Sessions de la formation

23/10/24 - 22/03/25

Date(s) de la visite

dernières places disponibles

08/04/25 - 07/10/25

Date(s) de la visite

27/10/25 - 26/03/26

Le dispositif

Les objectifs

Unique en France, le Projet ISE permet aux stagiaires d'identifier leurs compétences transférables, qualités, potentiels en se les réappropriant. L'objectif : découvrir les métiers au travers de stages en entreprise pour concrétiser son projet professionnel et les différentes étapes qui mèneront à une reconversion professionnelle pérenne. Principalement orienté vers les métiers de services, les secteurs techniques, industriels et des nouvelles technologies, ce dispositif ne vous ferme toutefois aucune porte vers d'autres voies professionnelles !

Pour qui ?

Ce dispositif convient aux personnes bénéficiant d'une RQTH ayant besoin d'un accompagnement pour se mobiliser et élaborer la construction de leur projet professionnel et de ses différentes étapes.

Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

Français niveau B1 (être autonome dans l'expression d'un fait ou d'une opinion à l'oral et à l'écrit)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé.

Un essai fonctionnel en présence du/ de la formateur-riche et d'un-e ergonome est possible. Nous contacter. Des adaptations de poste sont possibles, en fonction des situations de handicap et besoins spécifiques.

Le programme

1ère phase : Dynamisation et bilan personnel et professionnel

- Identifier ses compétences, ses qualités, ses potentiels en se les (ré)appropriant pour les mobiliser et les transférer dans un futur projet professionnel en tenant compte de ses contre-indications médicales, de son potentiel d'apprentissage et de ses attentes

2ème phase : Exploration des secteurs professionnels et des métiers

- Découvrir les métiers et les différents secteurs professionnels
- Identifier ses premières pistes professionnelles

3ème phase : Investigations en entreprises et validation du projet professionnel

- Enquête métier - stage découverte métier- salon professionnel - visite d'organisme de formation
- Exploration des métiers contextualisés dans leur environnement professionnel - sortir de la représentation d'un métier pour en vérifier la réalité - vérifier et valider la compatibilité du projet avec ses limitations de santé et l'ensemble de ses critères

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

En collectif ou en petits groupes, les ateliers (projet, technique, bureautique, communication...) sont ponctués d'entretiens individuels permettant d'assurer un accompagnement sur mesure aux stagiaires. Enquêtes métiers, stages découverte, salons professionnels, visites d'organismes de formations, une ou plusieurs périodes en entreprise permettent aux stagiaires de confronter leur projet à la réalité professionnelle. Le dispositif vise à développer l'autonomie des stagiaires pour leur permettre d'être les auteur-rices et acteur-rices de leur parcours professionnel.

Les moyens d'apprentissage

Afin de familiariser chacun-e à l'utilisation des nouvelles technologies et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique, l'établissement met à disposition de chaque stagiaire un poste informatique et un compte Office365 ainsi que des plateaux techniques. Nos salles de formation sont équipées de tableaux interactifs et d'un espace de travail

collectif aménageable (équipements ergonomiques).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (un-e formateur-riche en projet et communication, un-e formateur-riche technique et bureautique, un-e psychologue clinicien-ne) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, infirmier-ère, assistant-e social-e, ergothérapeute).

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression et/ou la faisabilité du projet professionnel des stagiaires est évaluée au moyen de mises en situations (atelier technique), de passation de tests, d'entretiens de suivi, de questionnaires etc. Au cours de sa formation, le-la stagiaire approfondit son projet professionnel au travers d'un ou plusieurs stage(s) découverte métier en entreprise et réalise un rapport de stage, un point entre l'équipe et le tuteur est également effectué.

Une synthèse est effectuée à mi-parcours et en fin de parcours.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

Financement et rémunération

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les suites de parcours

Orientation vers une formation qualifiante ou professionnalisante ou un dispositif préparatoire (Remise à niveau...)

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

Contact

Secrétariat Pôle Projet | Site Paris

01 44 67 11 02

esrp-idf-poleprojet@asso-croizat.org